



## COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE

\*\*\*

### Le dossier de demande d'aide comporte :

#### Pour l'ensemble des demandes :

- Une fiche « candidat » remplie
- Une copie de l'avis d'imposition de l'année N-2 (pour une demande en 2018, revenus de 2016)
- Une attestation des frais d'acquisition estimés du bien immobilier dûment remplie et signée par le notaire en charge du dossier (disponible auprès de Nevers Agglomération)
- Les coordonnées bancaires du ménage (RIB)

### ET

#### Pour l'acquisition d'un logement existant ou en VEFA :

- Une copie de l'acte de vente du bien immobilier authentique signé ou le contrat de VEFA ou à défaut une attestation de vente remise par le notaire

#### Pour l'acquisition d'un terrain :

- une copie de l'acte de vente du bien immobilier authentique signé ou à défaut une attestation de vente remise par le notaire
- le contrat de construction de maison individuelle signé

Une fois le dossier complet, les demandes sont à adresser en recommandé avec accusé de réception à :

**Monsieur le Président de Nevers Agglomération**  
**Service Habitat et Logement**  
**Communauté d'Agglomération de Nevers**  
**124, route de Marzy –BP 41**  
**58037 NEVERS Cedex**